

Mois Vincentien 2002
Conseillers des groupes de laïques de la Famille Vincentienne
Paris, du 7 au 26 juillet 2002

Synthèse Finale
« Une nouvelle imagination de la charité »
(Jean Paul II, NMI, n° 50)

Introduction

110 Conseillers de la FV venus de 46 pays des cinq continents, se sont réunis dans la Maison Mère des Filles de la Charité, pour réfléchir durant le Mois Vincentien sur le rôle du Conseiller de la FV. Quelques-uns des responsables internationaux de la FV nous ont honorés de leur présence à des moments bien déterminés.

Les objectifs de la rencontre ont été : approfondir la doctrine de nos fondateurs, connaître l'être et le travail des branches de la FV et mieux découvrir notre rôle comme Conseillers (assesseurs).

Il y a 400 ans environ, saint Vincent a entrepris en France un processus de promotion intégrale des pauvres pour lequel il a convoqué des hommes et des femmes, les invitant à sortir d'eux-mêmes pour aller à la rencontre des pauvres et secourir leurs besoins. La foi l'a convaincu qu'« en servant les pauvres, on sert Jésus-Christ » (SV IX, 252). Son œuvre continue aujourd'hui dans de nombreux pays du monde où la FV est présente.

« Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous » (1 Co 12, 4-6). Dans l'Église, la FV existe en tant que potentiel humain et charitable ; elle comporte des personnes capables d'aimer les pauvres d'une manière affective et effective (cf SV, Coste IX, p. 593). Le charisme vincentien est séculier : ses membres se sanctifient en vivant la mission au milieu du monde.

Les branches de la FV qui, jusqu'à présent, ont noué des liens plus étroits entre eux sont : l'Association Internationale des Charités, actuellement l'AIC (1617) avec 260 000 membres ; la Congrégation de la Mission, CM (1625) 4 000 membres ; la Compagnie des Filles de la Charité, HC (1633) 23 000 membres ; la Société de Saint- Vincent-de-Paul, SSVP (1833) 530 000 membres ; la Jeunesse Mariale Vincentienne, JMV (1847) 65 000 membres enregistrés ; l'Association de la Médaille Miraculeuse, AMM (1909) un million de membres inscrits ; et les Missionnaires Laïcs Vincentiens, MISEVI (1999) 30 membres. À côté de celles-ci, d'autres associations et congrégations nourrissent leur esprit des mêmes sources du charisme vincentien.

1. FIDÈLES À L'ÉVANGILE, À L'ÉGLISE ET À SAINT VINCENT

1.1. Réalités

Le monde, les pauvres et les jeunes

1. Nous vivons à une époque d'énorme croissance matérielle qui ne correspond pas toujours à une croissance morale. Dans notre monde changeant et pluraliste, la violence, les conflits et les injustices augmentent. Dans les différents peuples et cultures les pauvretés accroissent et se multiplient les visages des pauvres en raison des effets négatifs de l'ordre économique actuel, tandis que les riches s'enrichissent davantage. L'exclusion sociale et l'immigration sont aujourd'hui deux graves expressions de pauvreté. L'humanité devient de plus en plus interdépendante et subit les effets de la globalisation.
2. Les jeunes, en particulier, sont désorientés face aux milles offres faites par le monde. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont même pas la possibilité ni l'espoir de pouvoir choisir.

Les laïcs et l'Église

3. Le courant de l'histoire, le cours des événements du monde aujourd'hui exigent une nouvelle attitude de l'Église dans ce monde.
4. Sa présence numérique se déplace rapidement vers de nouvelles zones géographiques.
5. On aspire à une Église plus servante, plus œcuménique, plus proche, avec des structures plus souples.
6. Nous pouvons affirmer que cette époque est « l'ère et l'heure des laïcs ». Ils sont dans l'Église une force émergente et transformatrice du monde par l'ardeur de leur engagement comme baptisés.
7. Leur compréhension de leur identité et de leur mission dans l'Église se développe, néanmoins, on constate encore, dans certains lieux, une mentalité de cléricisme qui suscite conflit et découragement, et qui tend vers un retour en arrière.
8. Souvent, on ne favorise pas le rôle des laïcs et on ne les utilise que lorsqu'on a besoin d'eux.

Le charisme vincentien

9. Vincent de Paul - devant son temps - a créé des espaces pour la participation des laïcs, tout particulièrement de la femme ; il a organisé de nouvelles institutions et a ouvert des voies pour qu'ils puissent exercer leur ministère. Il a eu confiance en eux, il les a impliqués résolument dans

la mission de l'Église, il les a consultés pour des projets et des décisions et les a aidés à découvrir le Christ dans les pauvres.

1.2. Convictions

Les laïcs dans l'Église

1. « L'Église existe pour évangéliser » (EN 14) et « l'Esprit Saint est le protagoniste de la mission » (cf RM 21, 30).
2. L'Église, peuple de Dieu, est appelée à vivre la communion et la participation.
3. Les laïcs sont « Les chrétiens qui, étant incorporés au Christ par le baptême, intégrés au peuple de Dieu, faits participants à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien » (LG 31). Ils sont appelés à la sainteté comprise comme passion pour Dieu et passion pour l'homme.
4. Le laïc est pleinement membre de l'Église et, pour cela, il est sujet et non pas objet.
5. « Pour une animation chrétienne de l'ordre temporel, dans le sens que nous avons dit, qui est celui de servir la personne et la société, les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la 'politique', à savoir, à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun » (ChL, 42).

Le service

6. Le service du frère appartient à l'essence même de l'Évangile (cf Mt 10, 45). En fait, les laïcs vincentiens sont les baptisés qui vivent l'Amour de Dieu manifesté par une charité pratique et directe du service des pauvres.
7. La rencontre avec Dieu conduit saint Vincent vers les pauvres et ceux-ci l'amènent à Dieu. Les pauvres nous évangélisent, « C'est parmi eux, c'est en ces pauvres gens que se conserve la vraie religion » (SV XI, 201).
8. Les pauvres doivent être les agents de leur propre promotion. Aucun homme ne peut arriver, d'une manière satisfaisante, à assumer une responsabilité quand les conditions d'une vie digne lui manquent.

1.3. Les engagements

1. Être attentifs aux signes des temps pour leur donner, nous vincentiens, une réponse adéquate.
2. Créer une plus grande conscience de l'Église communion et participation, tout en assumant leurs conséquences.

3. Réaliser notre mission en collaboration avec les Églises locales.
4. Élaborer des programmes de formation qui incluent la connaissance de la Doctrine Sociale de l'Église.
5. Renforcer le ministère des laïcs et élaborer avec eux les projets pastoraux.
6. Créer plus d'espaces pour la promotion et la participation de la femme.
7. Inculturer l'Évangile et promouvoir le dialogue inter-religieux dans les pays où le christianisme est minoritaire.

2. ÊTRE ET TRAVAIL DE LA FAMILLE VINCENTIENNE

2.1. Réalités

1. Le P. Maloney. Supérieur Général, avec les responsables internationaux de la F.V., a encouragé en nous, le sens de la Famille, promouvant la collaboration à partir de sa propre identité et autonomie. Cet appel a eu un écho très positif aux niveaux nationaux, provinciaux et locaux.
2. La formation, l'accompagnement et l'information s'avèrent nécessaires à tous les niveaux.
3. Les membres de la FV ont besoin de formation, d'adaptation et de rénovation appropriées à chaque pays et culture. Certaines branches vivent ce processus d'inculturation, y compris le dialogue inter-religieux, à partir d'une réflexion et d'une analyse continues et elles parviennent à évoluer par rapport à la façon d'exercer la charité.
4. Il existe une certaine méconnaissance des branches de la FV et cela est un obstacle pour la collaboration et l'accompagnement.
5. Les membres de certaines branches de la FV sont en train de vieillir. On y découvre un peu de lassitude et, chez quelques-uns, la crainte du changement. On perçoit également une diminution du nombre des membres de la CM et des FdIC.
6. Dans la pratique, une grande partie de l'aide donnée aux pauvres, a un caractère d'assistance.

2.2. Convictions

Spiritualité

1. Jésus-Christ, 'Évangéliste et Serviteur des pauvres' (cf Lc 4, 18) est le centre de notre vie et le fondement de la spiritualité vincentienne (cf. SV I, 295).
2. Le charisme vincentien ne s'épuise en aucune branche particulière de la FV, il continue et se consolide par la fidélité des hommes et des femmes qui, à chaque époque, l'actualisent et le partagent.

3. Les pauvres nous aident à sortir de nous-mêmes, de nos égoïsmes et de nos craintes et donnent un sens à notre vie, ils sont pour les membres de la FV le 'sacrement du Christ' : « Tournez la médaille, et vous verrez par les lumières de la foi que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres » (SV XI, 32).
4. Un style de vie simple, une attitude d'humilité évangélique, une vie cohérente et la confiance en la Providence sont les éléments caractéristiques de la spiritualité vincentienne et les attitudes fondamentales pour l'évangélisation des pauvres.
5. La compassion, la solidarité, l'écoute attentive de la clameur des pauvres, la lutte contre les injustices et la défense de leurs droits sont toutes, des expressions de la charité vincentienne.
6. Marie nous conduit au Christ : « Faites ce qu'Il vous dira » (Jn 2, 5). Saint Vincent et sainte Louise proposent Marie comme modèle et maîtresse de vie spirituelle : Marie est la personne qui inspire, dans le charisme vincentien, un style de vie évangélique et un engagement auprès des déshérités.

Les pauvres

7. Le contact personnel avec le pauvre est indispensable pour chaque membre de la FV. Les pauvres sont le visage souffrant du Christ aujourd'hui.
8. Le pauvre est, avant tout, une personne. Son auto-promotion le libère des attitudes de dépendance.
9. Nous constatons de nouvelles pauvretés et de nouveaux pauvres qui exigent de nous de nouvelles façons d'exercer la charité, adaptées aux réalités et aux défis du monde actuel.
10. L'évolution de la charité requiert un processus de réflexion, d'analyse, de dialogue et d'action, adapté à la situation du monde et des pauvres, car « l'amour est inventif jusqu'à l'infini » (SV XI, 32).

La collaboration

11. Dans la FV, les ressemblances nous unissent et les différences nous enrichissent.
12. L'élaboration de projets en commun, au lieu de la seule réalisation d'actions sans planification, nous maintient dans un processus de révision et de mise à jour et nous rend encore plus créatifs et efficaces.

2.3 Engagements

Comme Famille Vincentienne

1. Approfondir les éléments communs, connaître et estimer l'identité, l'histoire et les évolutions de chaque branche.
2. Chercher, comme FV et avec d'autres, les causes de la pauvreté et, à partir de notre charisme, offrir des réponses créatives à court, moyen ou long terme.
3. Stimuler, dans nos projets et dans nos structures d'organisation, un style de service favorisant la dignité, l'auto-promotion et la participation directe des pauvres.
4. Promouvoir une culture de collaboration.
5. Éviter de nous centrer sur nous-mêmes et éviter aussi les rivalités.

Pour la formation et la communication

6. Nourrir notre oraison de l'action et notre action de l'oraison : « Donnez-moi un homme d'oraison, et il sera capable de tout » (SV IX, p. 83).
7. Donner la priorité à la formation intégrale et continue à tous les niveaux et assumer avec responsabilité l'auto-formation.
8. Favoriser des rencontres périodiques entre les différentes branches pour améliorer la connaissance, la formation et la collaboration.
9. Partager avec générosité les ressources humaines, matérielles et spirituelles.
10. Créer des canaux de communication à l'intérieur et à l'extérieur des branches.
11. Partager, en tant que Famille Vincentienne, la richesse que nous offre Internet et favoriser un plus grand accès des pauvres à cet instrument.

3. RÔLE DES CONSEILLERS DES GROUPES DE LA FAMILLE VINCENTIENNE

3.1. Réalités

L'influence de la société

1. Comme Conseillers, nous sommes conscients que la société actuelle ne rend pas facile une ouverture suffisante à la dimension spirituelle et que le sens religieux n'est pas toujours cultivé au sein des familles d'aujourd'hui. C'est pourquoi le jeune cherche, surtout, des témoins ainsi qu'une expérience au niveau religieux. De nombreux jeunes et aussi des adultes découvrent qu'ils ont besoin de moins de choses et de plus de calme pour apprécier les trésors qu'ils portent au fond de leur cœur et pouvoir les partager avec d'autres. Chacun, comme une bonne terre, renferme la possibilité de germer.

L'expérience des Fondateurs

2. En ce qui concerne les relations avec sainte Louise, saint Vincent nous montre sa capacité de comprendre chaque processus, de découvrir le potentiel humain, d'orienter, d'écouter, de confier une mission et de savoir attendre. Il traite Louise comme collaboratrice et non plus comme « dirigée ».
3. Quant à Louise de Marillac, elle assume le rôle d'animatrice. De son expérience comme animatrice nous pouvons apprendre combien il est important de recevoir une information préalable sur les groupes que nous accompagnons, de vivre la mission dans la foi, de se préparer spirituellement pour la réaliser, de savoir écouter, consulter, vérifier et consacrer le temps nécessaire à l'accompagnement.

La fonction du Conseiller

4. Les difficultés dans le domaine de la fonction du Conseiller sont très connues à cause de la méconnaissance ou de la confusion par rapport au rôle du Conseiller ainsi qu'aux méthodes et attitudes inadéquates.
5. Quelquefois il n'y a pas beaucoup de disponibilité pour réaliser ce service et on fait des nominations sans préparation préalable des responsables. D'autres fois, on assume cette tâche par obéissance et non pas par vocation, comme quelque chose qui est ajouté à la mission.
6. On constate un manque de formation chez les Conseillers, manifesté par l'assistance, la dépendance, le désir de tenir le rôle principal, l'improvisation et un certain esprit de compétitivité. De plus, quelques-uns sont surchargés de travail.
7. Les laïcs commencent à assumer la fonction de Conseillers des groupes de la FV.

3.2. Convictions

Dimension spirituelle

1. Le but du Conseiller de la FV consiste à favoriser la suite du Christ, 'Évangéliste et serviteur des pauvres', aidant les personnes et les groupes à incarner la spiritualité vincentienne.
2. Un bon Conseiller fait l'expérience personnelle du Christ, de saint Vincent et des pauvres, vit en communion avec Dieu et avec le groupe, prie pour lui et avec lui. Il est témoin plutôt qu'expert en théologie et en spiritualité (cf. EN 41), il est docile à l'Esprit et espère avec patience qu'il y ait des fruits. Sa vocation s'identifie à celle de Jean Baptiste : présenter le Christ (cf Jn 1, 29-36).

Profil humain

3. Nous croyons qu'un Conseiller authentique essaie d'incarner les caractéristiques suivantes : maturité, confiance en lui-même, auto-estime, cohérence de vie et ouverture aux signes des temps. C'est un bon ami, capable d'être guide et d'inspirer confiance. Il a une grande capacité d'écoute, il apprend des autres et il est humble. Il se met à la place qui lui revient en tant que Conseiller et il est ainsi capable de travailler comme un autre membre du groupe plutôt que de se projeter avec autoritarisme et de créer dépendance. Il est pacifique et simple, ayant une bonne dose d'humour. Il respecte le rythme des personnes, favorise l'autonomie et est impartial. C'est un/une missionnaire ayant un sens universel et ecclésial et une large vision. C'est un bon communicateur, habile à s'exprimer. Il crée et maintient de bonnes relations avec les personnes et les institutions.
4. Le Conseiller favorise l'esprit critique, la responsabilité, la subsidiarité, le sens de la justice et il rend solidaire de la souffrance des autres. Il connaît l'association avec laquelle il travaille, il consacre du temps à l'accompagnement, il encourage les talents et suscite la créativité.

Formation

5. Le Conseiller stimule et accompagne la formation intégrale, les processus, la réflexion apostolique et guide le groupe vers un service libérateur.
6. La préparation des Conseillers et des laïcs est fondamentale pour maintenir la vitalité de nos associations.

3.3. Engagements

1. Favoriser des espaces d'expérience de Dieu et de discernement, aider à élaborer le projet de vie personnel et du groupe et promouvoir la réflexion apostolique.
2. Veiller à ce que les activités apostoliques aient un caractère vincentien.
3. S'enrichir de l'expérience spirituelle, vitale et de la formation des laïcs.
4. Promouvoir la vocation missionnaire chez les laïcs.
5. Organiser des rencontres périodiques des Conseillers à tous les niveaux et chercher des fonds et des ressources matérielles pour la formation.
6. Promouvoir le sens de l'unité et de l'appartenance au sein de la FV.
7. Promouvoir l'élaboration, l'approbation et/ou mise à jour des statuts.

4. SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER LE SERVICE AUX GROUPES DE LAÏQUES DE LA FAMILLE VINCENTIENNE

1. Établir un programme international de formation, en y introduisant les ressources financières et matérielles ainsi que l'échange à tous les niveaux.
2. Créer, là où cela n'existe pas, un conseil ou une coordination locale, nationale ou régionale de la FV afin de favoriser la communication, la formation et la collaboration.
3. Préparer, dans les provinces de la CM et des FC, des Conseillers pour les différentes branches de la FV, en commençant par une formation initiale.
4. « Libérer » les Conseillers pour l'accompagnement des différents groupes de laïques vincentiens, dans la mesure du possible, et en conformité avec les besoins.
5. Préparer des laïcs de la FV pour être Conseillers de ces mêmes groupes des laïcs vincentiens.
6. Créer dans nos localités des écoles de formation pour les laïcs.
7. Élaborer un programme systématique de connaissance de chacune des branches de la FV, afin de le réaliser tout particulièrement durant la formation initiale.
8. Organiser des cours sur la Doctrine Sociale de l'Église à différents niveaux.

Sigles

ChL : Christifideles Laici (Jean Paul II)

EN : Evangelii Nuntiandi (Paul VI)

FV : Famille Vincentienne

LG : Lumen Gentium (Concile Vatican II)

NMI : Novo Millennio Ineunte (Jean Paul II)

RM : Redemptoris Missio (Jean Paul II)

SV : Œuvres complètes de Saint Vincent, édition du P. Coste

Maison-Mère des Filles de la Charité – Paris, le 26 juillet 2002

(Traduction : CENTRE DE TRADUCTION – FILLES DE LA CHARITÉ, Paris)